



Revue de veille d'agri-city.info RDV20



Agri-city.info vous propose chaque semaine sa veille sur les actualités qui concernent l'écosystème de l'agriculture et de la nature en ville. Vie des villes, des entreprises, productions agricole et alimentaire, recherche, décrets, financements, réglementations...

Vie des entreprises & structures

- *Cogedim Est*, promoteur immobilier, et la Ville de Schiltigheim (67) se sont associés pour planter une forêt Miyawaki sur l'ancien site de la brasserie *Fischer* désormais transformée en un lieu de vie végétalisé. Cette initiative financée par le promoteur, vise à recréer en un temps record un écosystème forestier en zone urbaine, et à offrir un éventail de bénéfices écologiques au sein du quartier. 1000 arbres et arbustes ont été plantés pour favoriser la qualité de l'air, réguler la température et protéger les sols. Le projet a mobilisé les professeurs et les 192 élèves du *groupe scolaire Simone Veil* mais aussi les collaborateurs de *Cogedim Est* qui se sont tous impliqués à leur niveau dans sa réalisation. Les premiers arbres ont été plantés le 9 mai lors de l'inauguration par la Maire de Schiltigheim et le Directeur Régional *Cogedim Est*.

- Après deux ans de réflexion et de construction du projet, le *Courtil de Lucile*, une microferme maraîchère bio, située en plein centre ville de Messimy (69), dans l'ouest lyonnais a vu le jour. La ferme a pour but de produire des fruits, légumes, aromatiques et fleurs comestibles bio de saison, en vente directe au particulier ou à des restaurateurs. Les cultures seront menées selon les principes de la permaculture et du non travail du sol. Des activités seront aussi proposées sur les sites de production allant de la visite pour particuliers, collectivités et entreprises, dans l'objectif de sensibiliser aux enjeux du développement durable. Prochaine étape : la négociation des baux de location des terrains.

- *Efficacity* et le *BRGM* (Bureau de recherches géologiques et minières) annoncent la signature d'un partenariat pour "relever les défis environnementaux dans le cadre de projets innovants d'aménagement urbain". Les deux organismes collaboreront sur des études, des expertises, ainsi que sur le développement d'outils, de méthodologies, de procédés et la levée de verrous scientifiques, pour identifier des solutions innovantes afin de faciliter l'aide à la décision dans les opérations d'aménagement. Le partenariat se déclinera en plusieurs objectifs globaux : la reconquête des espaces dégradés, la valorisation des matériaux secondaires, la transition énergétique et l'espace souterrain, la prévention des risques et résilience, les datas et outils numériques, et l'approche transverse des sols et l'organisation des expertises.

